VEUILLEZ NOTER…

AGENDA…

MSA, le 25/04/2016
Mutualité Sociale des Agriculteurs
Nous étions conviés à une présentation de l'accueil familial devant une belle assemblée de 50 Assistantes sociales qui couvrent le 59-62…
A suivre à la prochaine parution.

DES CONSEILS DANS L'EXERCICE DE VOTRE MÉTIER.

Lors de la dernière « la lettre ouverte » nous avions précisé les modalités de la mise en place du pilulier. Aujourd'hui, nous essayons d'y voir plus clair dans la problématique de la toilette...

DES FAITS VÉCUS...

Le cas désespéré d'une jeune femme Peggy en situation d'handicap qui recherchait un peu de bonheur en famille d'accueil… Nous avons retrouvé la trace de Peggy… elle va intégrer une famille d'accueil !

NOS RÉUNIONS…

L'appel du 18 juin !
Réunion publique d'Affable59 à Valenciennes.

Mai
Juin
2016

Affable59

Association des familles d'accueil du département du Nord pour personnes âgées et adultes handicapés

Affable, se dit d'une personne aimable et souriante à qui on peut parler, qui écoute et comprend.

LETTRE OUVERTE AUX ADHERENTS

"Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance" *Jean de la Bruyère.*

Je réfléchissais depuis un moment à quoi ressemblerait l'édito de l'anniversaire de notre association et je ne pouvais mieux trouver que citer notre *Monsieur Jean de la Bruyère* .

Reconnaissance, c'est le mot qui convient le mieux à la récompense d'une somme de travail incalculable, une énergie sans compter que de mettre en place, dans un contexte qui n'était guère favorable à l'époque, une association d'entraide aux accueillants familiaux.

Page 3, vous trouverez une lettre de Mme MANNARINO Vice-Présidente du Conseil départemental à l'attention de nos familles d'accueil. Cette lettre était très attendue et finira d'apaiser les doutes de nos familles d'accueil.

Pour cet anniversaire, j'aimerais faire partager ici la joie du travail bien fait, vous dire ma satisfaction et adresser mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des acteurs de l'accueil familial qui font, chaque jour, un travail remarquable chacun dans son quartier ou dans son village en accompagnant et en participant à la lutte contre l'exclusion des personnes âgées et/ou personnes en situation d'handicap.

Notre fête, notre récompense à l'association Affable59… c'est cela ! La reconnaissance du travail accompli, la satisfaction de servir une juste cause...

Pour des raisons purement budgétaires, la lettre ouverte d'Affable59 est diffusée uniquement par mail
Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez vous adresser par écrit à notre siège pour avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et en demander la rectification.

Affable59, 1 an déjà - joyeux anniversaire !

...Dans cet éditorial un peu long, je m'en excuse, il me semblait important de revenir sur notre histoire pour mesurer le chemin parcouru. Il y a 15 mois, lors d'une visite de « suivi », je posais la question de savoir où se situait mon (ma) plus proche collègue. J'ai obtenu comme réponse qu'il n'était pas possible de répondre à cette question, argumentant qu'il s'agissait de garantir l'anonymat des familles d'accueil ! Irrité de cette réponse peu professionnelle, je savais que tôt ou tard, la Direction territoriale nous convierait à une réunion d'information et que j'en profiterais pour sonder les familles d'accueil…Deux semaines plus tard, 5 familles d'accueil étaient rassemblées, pour mettre en place, ce que l'on pensait être une association de secteur ! Sur un simple courrier échangé sur le Dunkerquois, nous étions plus de vingt familles (sur les 27 de l'époque) rassemblées autour de l'idée de « libérer la parole », fédérer pour rompre l'isolement. Voilà comment est née cette association aujourd'hui reconnue de tous.

Quels sont nos objectifs ? Rompre l'isolement, en fédérant autour d'une association représentative qui tend vers la professionnalisation, la reconnaissance de notre métier est à ce prix ! Nous voulons valoriser, développer mais aussi responsabiliser en donnant une image positive de l'accueil familial.

Nos moyens sont les suivants : Notre réseau actuel est particulièrement efficace. Des référents secteurs sont en place et permettent la collecte des informations essentielles pour une gestion rigoureuse sur les différents territoires. Nous avons à notre disposition un site internet qui reçoit jusqu'à 2000 visites par mois. Nous partageons entre administrateurs une messagerie commune qui nous permet une réelle efficacité dans nos communications. Nous disposons également d'un serveur sur Roubaix (OVH) qui nous permet de gérer quelques 35 « mailing listes » pour diffuser notre « lettre ouverte » à presque 1900 adresses mails. Enfin, nous partageons une plate-forme téléphonique pour être au plus près de nos interlocuteurs. Sans oublier, nos réunions publiques dans les différents secteurs.

Les résultats dépassent nos espérances, les énumérer ici n'est pas facile en si peu de place… grâce à nos outils informatiques, nous sommes en capacité de répondre à toute demande d'assistance administrative telle que l'établissement de la fiche de paie ou du contrat d'accueil ainsi que l'ensemble des documents dont nous avons besoin pour respecter le cadre légal de notre activité. Nous avons également créé des documents, des outils supplémentaires qui certes ne sont pas obligatoires mais qui rencontrent un grand succès car ils évitent bien des erreurs, sources de litige !

Quels sont nos projets ? Participer à la lutte contre l'isolement et donc l'exclusion qui est le fléau de nos sociétés « modernes », professionnaliser (j'en ai déjà parlé), participer à l'élaboration d'un contrat d'accueil personnalisé, mettre en place les dispositions de la loi ASV de décembre 2015 qui est une avancée pour nos accueillants mais aussi accueillis.

Nos statuts seront modifiés (assemblée extraordinaire en septembre) pour coller au plus près à la réalité du terrain en plaçant l'accueilli au centre de nos actions au même titre que nos accueillants.

Communication : Financièrement, nous sommes désormais capables d'assurer l'édition papier et envoi postale de nos « lettres ouvertes » de 8 pages (une page supplémentaire pour développer les activités de nos accueillis et une page également pour nos « mises en relation »).

Voici déjà le moment des remerciements et je ne sais par où commencer, tellement je suis redevable !

Je commencerai par remercier ceux qui n'ont pas cru, pas soutenu, et même dénigré notre association. Ho ! Ils ne sont pas nombreux. Je les remercie du fond du cœur, ceux là nous ont permis d'avancer.

Remerciements à l'ensemble de nos 250 adhérents qui ont rejoint Affable59. Merci aux familles naturelles qui ont compris que notre mission est la bienveillance de nos accueillis - Merci aux professionnels, les tuteurs privés ou les associations tutélaires, les services de CCAS, les CLICS, les établissements de soins, qui nous ont permis d'élaborer toute une stratégie autour de nos fameuses « mises en relation accueillis/accueillants» qui n'est plus à démontrer.

Mes remerciements les plus chaleureux vont évidemment à mon équipe, bien sûr, qui sans relâche est présente, réactive au moindre problème rencontré. Il n'est pas facile de gérer une association… Les impératifs de notre métier, si exigeant, nous laissent parfois peu de temps et 6 des 8 administrateurs d'Affable59 qui sont accueillants familiaux doivent user d'une rigueur professionnelle dans l'organisation de leur temps. Mille merci à cette belle équipe soudée sans qui Affable59 n'aurait pas franchi les limites de la Flandre.

Remerciements à ceux qui dans l'ombre, nous ont aidés, nous ont permis de « pomper » dans leurs textes… les nombreuses assos départementales de familles d'accueil, l'association nationale FAMIDAC.

Enfin merci à notre Département sans qui l'accueil familial n'existerait pas; au service PAPH qui nous reçoit dans une franche collaboration, sans oublier les Elus qui soutiennent notre association.

Jean-Paul DEGHESELLE

AFFABLE59

Association des familles d'accueil du département du Nord pour personnes âgées et personnes en situation d'handicap

8 Cappel straete
59284 PITGAM
(BERGUES)

Affable59@gmail.com
www. affable59.fr

Permanence Téléphonique
De 14h00 à 19h00
tél. : 09 72 43 52 00
fax. 03 74 06 01 94

Association loi 1901
W591007362

Nous sommes un lieu d'écoute, d'échange et d'appui technique dédié aux professionnels de l'accueil familial du département

LETTRE DE MME MANNARINO AUX FAMILLES D'ACCUEIL

Dans notre département l'accueil familial a le soutien du Conseil départemental en la personne de sa Vice-Présidente Mme MANNARINO qui est en charge des personnes âgées et adultes en situation d'handicap.

Depuis un an, l'association AFFABLE59 est reconnue pour mettre la bienveillance au centre de son action. En favorisant les liens entre les familles d'accueil et les personnes en perte d'autonomie, les projets de l'association s'inscrivent parfaitement dans les ambitions de la nouvelle politique départementale.

Parce qu'il offre des conditions de vie proches de celles du domicile initial, le Département est déterminé à développer l'accueil familial en milieu urbain comme en milieu rural.

En matière d'autonomie, l'innovation est au cœur de notre engagement. C'est pourquoi nous recherchons des formules innovantes comme les familles gouvernantes ou l'accueil familial temporaire, afin de diversifier une offre de qualité.

14 organismes de suivi étaient conventionnés par le département pour assurer le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Soucieux d'installer un service public de proximité, plus lisible et plus accessible et tenant compte des améliorations du statut de l'accueillant familial inscrites dans la loi Adaptation de la Société au Vieillissement, le Département est amené à revoir ses partenariats avec les organismes de suivi. Ce suivi est désormais confié aux pôles autonomie des directions territoriales départementales. Cette reprise d'activité permettra d'étoffer les équipes d'évaluation et de renforcer leur cohérence d'intervention.

Les 520 familles agréées et les 684 personnes accueillies peuvent compter sur le soutien du Département qui poursuivra ses objectifs. Rompre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap est un véritable défi auquel nous souhaitons répondre en diversifiant l'offre de services, en tenant compte des choix et du projet de vie des personnes, et en offrant à la personne un environnement bienveillant qui lui permette de conserver une vie sociale. Pour relever ce défi, le Département se doit d'optimiser les moyens mis au service de la formation des accueillants, et de soutenir leur travail au service des personnes en perte d'autonomie.

Geneviève MANNARINO
Vice-Présidente
en charge de l'Autonomie

Nord
le Département

D'autres infos intéressantes sur l'accueil familial sur le site du Conseil départemental
https://lenord.fr/jcms/pnw_5050/vivre-en-famille-d-accueil
www.lenord.fr/personnes-agees

L'ACCUEILLI DU MOIS

Nombreuses sont les familles naturelles qui soutiennent notre association.

A partir de ce mois-ci, nous inaugurons une nouvelle rubrique ***« l'accueilli du mois »,*** *un éclairage nouveau sur l'accueil familial !*

Votre pensionnaire rencontre dans votre maison l'adhésion de tous. Nous, nous aimons les contes de Noël, prenez votre plume !

Jean… notre ami Jean !

Ce mois-ci, nous avons rencontré Jean, que nous connaissons bien car son arrivée dans sa nouvelle famille d'accueil a mobilisé pas mal d'énergie chez Affable59. C'est une partie de son histoire que nous vous livrons.

Jean, malgré son grand âge est fier, doté d'un bons sens paysan, bien de chez nous. Un homme comme nous aimerions en rencontrer beaucoup. Cet homme puise sa force de la terre, celle qu'il a servilement travaillée.

Cet homme a oeuvré toute sa vie pour sa famille est, malgré son grand âge, il est écouté avec le plus grand respect par ses filles.

Son arrivée en famille d'accueil n'a pas été facile ; tracasseries administratives, décisions arbitraires injustifiées qui ont pesé énormément sur le bien-être et le moral de notre ami Jean.

Parfois, la lourdeur administrative (*que nous pouvons certes comprendre)* amène nos interlocuteurs à trancher, sans tenir compte de l'avis du premier intéressé, la personne âgée ou handicapée dont le souhait passe parfois en arrière-plan.

C'est le cas de Jean qui s'est battu bec et ongles pour rester en famille d'accueil alors qu'une décision administrative voulait l'envoyer en EHPAD. Par courrier on lui annonçait que son état de santé dégradé n'était plus du ressort de l'accueil familial. Il a effectivement tenu tête, aidé par ses filles qui (elles le reconnaissent) ont failli baisser les bras, ballottées entre les désinformations et le regard suppliant de leur Papa. C'était sans compter sur la ténacité de l'équipe AFFABLE59, notamment Corinne DELLAVEDOVA qui a tout fait pour qu'un dénouement heureux arrive. Le parcours de Jean n'a pas été de tout repos, lui qui n'avait pas rencontré le « fin du fin » dans une précédente famille d'accueil, disparue aujourd'hui, fort heureusement.

Remercions ici le Pôle autonomie du secteur qui après que nous ayons échangé quelques courriers, a compris notre démarche.

Et c'est arrivé ! Jean est accueilli depuis 7 mois chez « Manue », et il se sent très bien. Il a repris 8 kilos, il est souriant, se déplace beaucoup plus facilement et si son problème de hanche est toujours d'actualité, son bon moral compense cette gêne. Il est le seul pensionnaire de cette accueillante qui s'occupe de Jean comme s'il était son Papy, en le faisant participer à de nombreuses activités, ou en l'emmenant comme en ce début de printemps, à la mer manger des moules (et des frites). Il a repris goût à la vie et fêtera ses 89 ans le 16 Novembre prochain.

Notre ami Jean, taillé dans un chêne, ce grand gaillard, fort comme un bûcheron supporte la douleur de cette hanche sans broncher. Appréciez ce regard malicieux qui ne laisse aucun doute quant à sa volonté.

Je vous le disais…un homme de chez nous !

Dossier du mois

Responsabilité:

ENCADRER ET/OU ACCOMPAGNER LA TOILETTE JUSQU'OÙ DOIS-JE ALLER ?

La toilette de l'accueilli, ce qui est ou non permis de faire, qui fait quoi ? Et comment ? Que de questions posées ici et là dans nos réunions…

L'accueillant familial n'est normalement pas habilité à prendre en charge les soins corporels ou de santé des personnes accueillies. Si celles-ci, comme le stipule le contrat d'accueil, sont "nourries, logées, blanchies, accompagnées" au domicile de l'accueillant, il est préférable que la toilette est assurée par un tiers extérieur qualifié (infirmière, ou SSIAD **S**ervices de **S**oins **I**nfirmiers **A** **D**omicile *).

Le médecin de famille peut établir une prescription médicale pour ces soins de « nursing » - à domicile - pris en charge par la Sécurité Sociale *.

Dans notre communication, nous disons de plus en plus souvent que la famille d'accueil doit avoir des périodes de récupération et doit pouvoir profiter régulièrement d'un « week-end » pour décompresser et protéger sa propre vie de famille. Il n'est jamais souhaitable qu'un accueillant familial vive à "huis-clos", toute l'année, avec ses accueillis.

Comment ferez-vous pour sortir une seule journée si vous êtes retenue par la ou les toilettes ?

Nous travaillons pour mettre en place des procédures pour faciliter des remplacements ponctuels en faisant appel à des remplaçants qualifiés… nous y reviendrons lors d'une prochaine « lettre ouverte ».

Il faut savoir que votre responsabilité d'accueillant est engagée, en cas de chute, et vous n'aurez aucun recours en cas de saute d'humeur de l'accueilli qui pourrait d'un jour à l'autre vous reprocher de troubler son intimité en pénétrant dans la salle de bain !

Accueillant, il faut cadrer votre intervention dans le processus de la toilette, même si c'est, votre accueilli qui en a fait la demande initiale.

Vous aurez tout naturellement accepté d'aider à laver le dos, ou les pieds, mais le pli est pris et il vous sera difficile de revenir en arrière. Aucun recours, si rien n'est écrit. Il existe différents niveaux de toilette :

- l'**encadrement** qui consiste simplement à vérifier que l'accueilli a convenablement fait sa toilette, seul. C'est le cas quand l'accueilli est autonome.
- l'**accompagnement**. Dans ce cas, vous dirigez la toilette. Cela peut être compliqué car vous entrez dans l'intimité de votre accueilli. Il vous faudra de la patience et de la prudence.

Si votre accueilli(e) ne peut plus assumer sa toilette seul(e), il faut en informer – par écrit (demande d'autorisation) – le tuteur tout comme la famille naturelle, ainsi que votre « suivi ». Le mieux est de faire établir une prescription médicale pour les raisons expliquées plus haut. Il est préférable de remettre votre accueilli(e) entre des mains expertes, formées à la toilette.

Si le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) intervient matin et soir, vous aurez de toute façon à intervenir à un autre moment de la journée pour aider une personne dépendante qui se serait souillée.

Si en accord avec votre accueilli, la tutelle ou la famille naturelle, vous choisissez d'aider et accompagner à la toilette, vous serez couvert par cet écrit et puisqu'il faut parler rémunération, il vous faudra convenir de sujétion particulière.

La toilette pour une personne atteinte de la maladie Alzheimer nécessite une approche toute particulière où la douceur et la parole sont très importantes. Aujourd'hui tout se passe bien, avec le sourire, mais demain qu'en sera-t'il ?

***Petite astuce :** Vous êtes actuellement dans l'encadrement et vous sentez que le moment est proche ou vous passerez de l'encadrement à l'accompagnement… faites intervenir régulièrement mais tout en douceur 1 jour par semaine, puis 2, puis 3, l'infirmière ou les prestataires de services à la personne.*

Ce qu'il faut retenir :

La toilette :

Qui fait quoi ?
Et comment ?

Votre médecin traitant est le coordinateur mais également le prescripteur Demandez conseil !

Dès que cela vous semble compliqué ayez recours à une infirmière ou un service de soins à la personne

Mettez en place sans tarder un avenant, Il y va de votre responsabilité Avertissez votre suivi !

Encadrement ou Accompagnement : **Cadrez votre intervention**

AFFABLE59 recommande aux acteurs de l'accueil familial l'adhésion auprès de l'association nationale **FAMIDAC**
http://www.famidac.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Portail national d'information sur l'accueil familial

Vivre en famille d'accueil :
http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un hebergement/vivre-en-accueil-familial

Guide de l'accueil familial :
http://www.famidac.fr/?Guide-de-l-accueil-familial-pour

Chaque mois, nous aborderons dans cette rubrique un dossier complet sur des événements, des conseils, des textes légaux et des informations utiles à votre activité de famille d'accueil

<u>Ce mois ci</u> :

La gestion de l'argent de poche

<u>Le mois prochain</u> :

Nous reviendrons sur les contrats d'accueil et la loi de décembre 2015

La lettre ouverte est une publication de l'association AFFABLE59

Directeur de la publication :
M. Jean-Paul DEGHESELLE

Rédacteur en chef :
M. Bernard DUQUENOY

La lettre ouverte est uniquement envoyée par voie numérique. Celle-ci est destinée aux professionnels et aux acteurs de l'accueil familial.

Si vous souhaitez obtenir un envoi régulier, rapprochez vous du secrétariat : Séverine TRACKOEN affable59@gmail.com

UN MÉTIER EXIGEANT…

La gestion de l'argent de poche

S'il existe un thème, qui revient en boucle dans nos communications téléphoniques et dans les questions/réponses de nos réunions publiques… c'est bien celui de la gestion de l'argent de poche !

Combien de fois, avons nous dû expliquer et réexpliquer le fonctionnement simple de la gestion de l'argent de poche. Disons le tout de suite, ne pas accepter la méthode qui suit est une source de conflit entre accueillant et accueilli (et ses représentants).

Il existe chez Affable59 un document que nous appelons « bonne entente » qui fixe les règles de vie en attendant le jour ou nous disposerons d'un contrat d'accueil personnalisé… Cela viendra en son temps !

En attendant, UTILISEZ CE DOCUMENT DE BONNE ENTENTE lors de la signature d'un contrat ou lors de l'établissement d'un avenant. Abordez (c'est extrêmement important) avec la famille naturelle ou les tutelles ce problème épineux et qui peut parfois nuire à la notoriété d'une famille !

2 cas de figure :

A) Votre pensionnaire dispose de toutes ses facultés intellectuelles, son choix est de gérer son propre argent de poche… c'est très bien, votre rôle se limite à **l'accompagnement.**

B) Votre pensionnaire est déficient mental, ou votre pensionnaire est âgé et sa santé mentale se dégrade !

- Il se trouve sous tutelle : vous ne rencontrerez aucun problème de gestion. Vous recevrez, chaque mois, de la tutelle la somme qui correspond à l'argent de poche. Vous serez amené **à encadrer** (avec l'accord du représentant légal) son argent de poche et uniquement son argent de poche ! N'intervenez dans aucune autre situation, cela relève de la tutelle qui a reçu un mandat d'un juge des majeurs protégés.
- Il se trouve sans tutelle professionnelle ou alors sous tutelle de famille. C'est le cas le plus difficile : Si vous n'avez pas acté, à la signature du contrat, les modalités de la gestion de l'argent de poche, attendez-vous à recevoir un jour des reproches.

Dès que vous êtes dans l'encadrement, comment procéder avec la plus grande transparence pour gérer les petites dépenses du mois de votre accueilli ? C'est très simple et ne demande qu'un petit effort d'organisation.

A chaque dépense et recette, inscrivez dans un cahier d'écolier les montants, la date et l'objet ! Une page correspond à un mois, le tout accompagné **des justificatifs** (obligatoire si vous voulez vous éviter quelques cheveux blancs)**.** Ce n'est pas de la comptabilité. Juste un relevé ! Présentez le cahier spontanément au représentant de votre pensionnaire sans en avoir reçu la demande.

Le document de « bonne entente » est disponible sur notre site www.affable59.fr

Séverine TRACKOEN
et son
petit monde
à HON-HERGIES

LA FAMILLE DU MOIS

Dans notre département l'accueil familial a le soutien du Conseil départemental en la personne de sa Vice-Présidente Mme MANNARINO qui est en charge des personnes âgées et adultes en situation d'handicap.

Ce mois-ci, c'est la famille d'accueil elle-même qui s'implique et prend sa plume pour nous faire découvrir son métier et son petit monde, à la première personne du singulier : **Je**...

Je..., c'est Séverine TRACKOEN, la Secrétaire d'AFFABLE59. Je suis âgée de 45 ans. Mon mari s'appelle Samuel TRACKOEN, 44 ans. Nous avons 2 grands enfants – Louis qui a 19 ans et Léa, 15 ans. 1 chien qui s'appelle JAZZ et 1 chatte qui s'appelle NUTS.

Avant d'être famille d'accueil, j'ai été secrétaire commerciale pendant plus de 20 ans. Mais, j'ai toujours été attirée par les personnes âgées. Cela vient certainement de mon grand-père paternel, Pierre, que j'adorais. Entre lui et moi, il y avait un lien très fort. Il me manque.

Certes, j'aimais mon métier, mais j'avais besoin de me sentir utile autrement, d'apporter du bien-être aux autres, aux personnes les plus vulnérables.

Et puis un jour, dans la salle d'attente de mon médecin, j'ai pris en main une brochure dont le sujet était « les familles d'accueil pour personnes âgées ». Cela a été le déclic et je me suis lancée dans l'aventure, et je ne regrette pas.

Je suis agréée par le Conseil départemental depuis septembre 2011. J'ai 3 agréments. Habitent avec nous Marie-Thérèse depuis janvier 2014 et Elvire depuis juillet 2015. Début juillet, Pascal devrait nous rejoindre.

Marie-Thérèse est une personne très discrète. Quand on la voit, on ne peut imaginer qu'elle était militaire. Elle souffre depuis plusieurs années d'une maladie qui affecte son système nerveux et responsable de troubles moteurs. Elle aime la lecture (surtout des livres religieux). Elvire est une personne qui aime que l'on s'occupe d'elle. Elle fait du tricot, des mots mêlés, du coloriage, de la couture ; elle regarde la télévision (la messe, les reportages). Ses anciens voisins ont gardé le contact et viennent régulièrement la chercher pour passer quelques heures devant une tasse de café et surtout parler du bon vieux temps.

Elle se promène régulièrement dans la maison mais aussi dans le jardin. Elle aime également jardiner, s'occuper des fleurs, retirer les mauvaises herbes.

Elle participe, avec Marie-Thérèse, à un groupe de dialogue avec des amies de longue date.

Mon mari est menuisier, à son compte. il s'implique beaucoup à la maison car il partage la même vision que moi sur l'accompagnement aux personnes en perte d'autonomie. Nous avons fait construire une maison à Hon-Hergies qui tient compte des exigences de mon agrément. La maison est en plain-pied très bien équipée et mes pensionnaires disposent d'une salle-de-bain PMR (**P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite). Nous avons réalisé une grande pièce de vie…Nous profitons d'un jardin de 1200 m² en limite d'une prairie où se côtoient des chevaux, des ânes, parfois un héron. En contrebas, un magnifique étang où l'on peut pécher... bref, un havre de paix, le paradis !

Nous habitons HON-HERGIES. Commune très dynamique, sur l'axe Valenciennes / Maubeuge. Notre comité des fêtes organise une multitude d'activités : un marché le dernier vendredi du mois, des concerts, une journée participative à la biodiversité, la fête de la musique et bien d'autres encore.

Chaque année, mes pensionnaires sont chaleureusement invitées au repas des aînés où elles mangent bien, boivent avec modération, chantent, dansent... et surtout partage un lien social en voyant du monde !

ORGANIGRAMME

Membres du Bureau :

Jean-Paul DEGHESELLE, Président de l'association, Famille d'accueil

8, Cappel straete - 59284 Pitgam - affable59@gmail.com - tél. 09 72 43 52 00

Wilfried DEGHESELLE, Vice Président, Comptable et dirigeant d'entreprises

8, Cappel straete - 59284 Pitgam - affable59@gmail.com - tél. 09 72 43 52 00

Séverine TRACKOEN, Secrétaire Affable59, Famille d'accueil

21 bis , rue Wilson - 59570 Hon-Hergies - severine.trackoen@gmail.com - tél. 06 76 68 84 96

Séverine BLONDIAU, Secrétaire adjointe, Famille d'accueil

6, rue de l'église - 59530 Frasnoy - blondiauseverine@orange.fr - tél. 03 27 41 74 86

Régine DELOIR, Trésorière, Famille d'accueil

131, chemin du halage - 59630 Looberghe - regine-cmoi@live.fr - tél. 06 95 01 63 87

Bernard DUQUENOY, Communication, Retraité cadre supérieur

193, rue des Piats - 59200 Tourcoing - bd59200@bbox.fr - tél. 06 86 07 21 61

Jean-Sébastien RAKOTONIRINA , informaticien, Employé

72 bis, rue de l'Hôtel de ville - 59240 Malo-les-Bains -jsr059@gmail.com -tél. 06 36 89 10 33

Corinne DELLAVEDOVA, Coordinatrice référents secteurs, Famille d'accueil

30, rue Voltaire 59494 Petite-Forêt - cocoline59494@hotmail.fr - tél. 06 14 58 21 47

Sur chaque secteur, il existe également 1 voire 2 référents - liste sur www.affable59.fr

Réservez à notre partenaire le meilleur accueil

Nord Médical Service

met son équipe au service de l'association AFFABLE 59

*Tarif spécifique sur les produits d'incontinence**
(changes complets, pants, alèses…)
** Livraison gratuite et sur RDV à partir d'1 carton*

Pour que les personnes accueillies restent dans des conditions optimales, nous mettons en place tout le matériel médical nécessaire au maintien à domicile.

Renseignez-vous au 03.27.78.49.50 ou 06.11.28.03.46